

Vous voulez utiliser des titres-services électroniques ?

Suivez ces 3 étapes simples.

Étape 1

Modifiez votre profil de titres-services papier vers titres-services électroniques.

Étape 2

Commandez vos titres-services électroniques par virement bancaire, via l'application mobile 'Dienstencheques Vlaanderen', via le site web ou via l'app bancaire de Belfius, KBC ou Fortis.

Étape 3

Utilisez vos titres-services électroniques.

i

Vous trouverez plus d'explications sur le site web titres-services.flandre.be/citoyen/cheque-electronique.

Besoin d'aide ? Appelez le service clientèle au 02 401 31 30 ou rendez-vous auprès de votre bureau de titres-services.

Étape 1

Modifiez votre profil de titres-services papier vers titres-services électroniques

Via le site web



OU

Via l'app



① Allez sur mijn.dienstencheques.vlaanderen.be.

② Connectez-vous avec  ou avec votre carte d'identité électronique.

③ Cliquez en haut sur [Compte](#).

④ Faites défiler jusqu'au titre 'Comment me contacter ?'. Entrez votre adresse e-mail ici si vous ne l'avez pas déjà fait.

⑤ Cliquez en haut sur [Paramètres](#).

⑥ Sous 'Format', 'Papier' est sélectionné. Cochez maintenant 'Électronique'.

⑦ Cliquez sur [Sauvegarder](#).
Votre profil est maintenant modifié. ✓

① Téléchargez et ouvrez l'application 'Dienstencheques Vlaanderen'.

② Connectez-vous avec .

③ Cliquez en haut à droite sur  [NOM]
[Nr. d'utilisateur]

④ Faites défiler jusqu'au titre 'Comment me contacter ?'. Entrez votre adresse e-mail ici si vous ne l'avez pas déjà fait.

⑤ Cliquez en haut à droite sur [Paramètres](#).

⑥ Sous 'Format', 'Papier' est sélectionné. Cochez maintenant 'Électronique'.

⑦ Cliquez sur [Sauvegarder](#).
Votre profil est maintenant modifié. ✓

Étape 2

Commandez vos titres-services électroniques

La méthode pour commander des titres-services ne change pas. Comme pour les titres-services papier, vous pouvez commander des titres-services électroniques par virement bancaire, via l'application mobile 'Dienstencheques Vlaanderen', via le site web ou via l'application bancaire de Belfius, KBC ou BNP Paribas Fortis. Vous ne recevrez plus de titres-services papier dans votre boîte aux lettres. Les titres seront disponibles dans votre portefeuille électronique.

Via le site web



OU

Via virement bancaire



1 Allez sur mijn.dienstencheques.vlaanderen.be.

2 Connectez-vous avec  ou avec votre carte d'identité électronique.

3 Cliquez en haut à droite sur **Commandez**.
Indiquez le nombre de titres-services que vous souhaitez commander. Vous devez commander au moins 10 chèques par commande.
Cliquez deux fois sur **Suivant**.

4 Vérifiez le récapitulatif de la commande et choisissez le mode de paiement.

5 Si vous choisissez le virement bancaire, suivez les instructions affichées à l'écran ou dans le guide 'via virement bancaire'.
Si vous choisissez le paiement en ligne, cliquez sur **Acheter**.

6 Suivez les étapes pour effectuer le paiement.

7 Vous recevrez une confirmation de votre commande. Vos titres-services sont achetés. ✓

1 Déterminez le nombre de chèques que vous souhaitez commander. Vous devez commander au moins 10 chèques par commande.

2 Calculez le montant à payer. Un titre-service coûte 10 euros. Si vous voulez commander 10 chèques, vous devrez payer 100 euros.

3 Effectuez le virement sur le compte bancaire BE41 0017 7246 2610.

4 Indiquez votre numéro d'utilisateur comme communication structurée. Vous trouverez ce numéro en haut à gauche de la première page de ce courrier.

5 Dès que le montant est arrivé sur le compte de Pluxee, le nombre de titres-services électroniques, que vous avez commandé, sera disponible dans votre portefeuille électronique. ✓

i

Vous voulez commander vos titres-services via l'app mobile ou via l'app de Belfius, KBC ou Fortis ?

Lisez les instructions étape par étape sur titres-services.flandre.be/citoyen/cheque-electronique.

Étape 3

Utilisez vos titres-services électroniques

1 Votre aide-ménagère travaille à votre domicile au moment convenu.

2 Vous recevrez un e-mail dans les 24 heures pour vérifier et confirmer la prestation. Cela signifie que vous confirmez que votre aide-ménagère a bien travaillé chez vous le jour et aux heures mentionnées.

3 Les informations dans l'e-mail sont correctes ?
Vous pouvez confirmer la prestation en vous connectant via le site web ou l'application. La prestation sera automatiquement confirmée après le délai mentionné dans l'e-mail.

Les informations dans l'e-mail sont incorrectes ?
Connectez-vous à votre Espace Sécurisé sur dienstencheques.vlaanderen.be ou dans l'application 'Dienstencheques Vlaanderen' pour contester la prestation.

i

Pour plus d'informations sur l'utilisation de vos titres-services électroniques, consultez titres-services.flandre.be/citoyen/cheque-electronique.